



COMPTE RENDU
-RESEAU AUTISME INTER ETABLISSEMENTS DU BAS-RHIN-
Du 14 février 2012

Après un tour de table de présentation, le CRA pôle Adultes 67 présente rapidement **le bilan des interventions pour 2011.**

Etat des lieux concernant le réseau articulation sanitaire et médico-sociale :

Reprise du réseau courant 2012 afin de valider le document d'aide à l'évaluation des besoins des personnes autistes et présentant un TED en vue de leur accueil en structure médico-sociale.

Information sur les projets en cours (2012) :

Présentation par la chargée de mission du CRA du projet insertion professionnelle, sociale et orientation scolaire des personnes autistes en capacité d'intégrer un travail ordinaire.

Dans un premier temps, un travail de repérage des personnes autistes en capacité de travailler sera nécessaire, en référence aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, notamment par la prise de contact de dispositifs de droit commun tels que :

- Le dispositif RSA
- L'enseignement supérieur
- Les missions locales

Dans un deuxième temps, un travail avec les dispositifs plus spécifiques (Handicap-Handicap Psychique) sera engagé (sensibilisation des conseillers en insertion etc....) mais aussi avec les familles en ce qui concerne l'orientation scolaire et professionnelles des personnes autistes, les associations et les instances comme la MDPH. Une recherche de nouveaux partenaires sera également entreprise toujours dans le but de permettre l'insertion professionnelle, scolaire et sociale des personnes autistes.

Les projets à venir :

Présentation par le Dr. Hochner du projet de mise en place d'un réseau soins. Pour ce faire, un questionnaire sera transmis aux établissements pour évaluer leurs besoins. Le réseau sera destiné aux professionnels de santé afin de travailler les questions de douleurs, d'accès aux soins des personnes autistes etc.....



Divers :

Présentation (CRA) des recommandations de bonne pratique par la Haute Autorité de Santé (juillet 2011) : Autisme et autres troubles envahissants du développement : diagnostic et évaluation chez l'adulte.

Les attentes des établissements :

- Mise en place du réseau soins
- Regroupement des réseaux de professionnels
- Réflexion sur le coucher des personnes autistes en établissement